

Date :

Présents /excusés :

Objet : Sélection de/un bibliothécaire(s) volontaire(s) et signature d'une convention de bibliothécaire volontaire

Vu la délibération n° du            autorisant la signature de l'adhésion au Plan Départemental de Lecture Publique (PDLP);

Vu la convention d'adhésion au PDLP signée le            avec Monsieur le Président du Conseil départemental de la Dordogne.

Monsieur le Maire/Président rappelle que la lecture publique et l'accès égal de chacun au savoir constituent un enjeu essentiel dans une société démocratique. Dans ce cadre, la bibliothèque municipale/communautaire est un service public au service des administrés et de la politique culturelle et sociale de la collectivité. Son organisation et son fonctionnement sont déterminés par le conseil municipal/communautaire et sont de la responsabilité du Maire/Président.

Contexte de la bibliothèque :

Depuis le            , M            X            , exerce les missions de responsable de la bibliothèque.

Contexte de la délibération :

- Création d'une équipe de bibliothécaires volontaires ;
- remplacement de bibliothécaires volontaires partants ;
- renforcement de l'équipe de bibliothécaires volontaires ;
- création de nouvelles activités ;
- développement de l'amplitude horaire....

Après en avoir délibéré ; le conseil municipal/communautaire autorise Monsieur le Maire/Président:

- à procéder à la sélection d'un/e bibliothécaire(s) volontaire(s) en lien avec le responsable de la bibliothèque ;
- à signer avec ce/ces bibliothécaire(s) volontaire(s) une convention définissant les engagements de chacun dans le cadre de cette collaboration occasionnelle à une mission de service public.